

frères, nous n'entendons ici que le côté extérieur de cette œuvre éminemment apostolique. Pour vous faire concevoir une juste idée de la manière dont l'Institut a correspondu à sa vocation, il faut suivre la religieuse jusque dans les détails de sa vie cachée, dans l'exercice de sa vie spirituelle. C'est là surtout qu'elle doit produire et qu'elle produit, en réalité, des fruits de grâces et de sanctification; c'est, vous le dirais-je, une vie tout entière d'union à celle des séminaristes et des prêtres. C'est là véritablement que la Petite-Fille-de-Saint-Joseph devient une auxiliaire du sacerdoce de Jésus-Christ. Ses actions, ses prières, ses pénitences, ses mortifications, sa vie même, sont quotidiennement offertes à Dieu, pour le prêtre, pour son bien spirituel, pour le succès de son ministère. Elle sait que l'évêque est établi par l'Esprit-Saint pour le gouvernement de la sainte Eglise; aussi demande-t-elle pour lui, des grâces abondantes. Elle sait que le directeur travaille, dans la solitude du séminaire, à former le jeune clerc appelé à travailler un jour à la conversion des âmes; elle demande pour lui, les lumières de sujets dignes de l'unction sacerdotale. Le séminariste va-t-il être appelé à franchir un nouveau degré dans la hiérarchie sacerdotale, les exercices préparatoires à la réception des Saints Ordres vont-ils commencer, les prêtres livrés à l'exercice du saint ministère, se réunissent-ils sous le toit du séminaire, pour retremper leur zèle dans les exercices de la recollection spirituelle, alors la communauté des Petites-Filles-de-Saint-Joseph se met en prières, alors surtout, les religieuses élèvent leurs âmes vers le ciel, comme autrefois les saintes femmes, unies à la Vierge Marie, au Cénacle.

A chaque page du règlement de l'Institut, il est écrit que la religieuse ne perdra jamais de vue, la raison de sa vocation: la formation du séminariste et la sanctification du prêtre. Pour en donner un exemple, entre un grand nombre, il me suffira de vous citer un passage de la règle, ayant trait à la visite quotidienne au Saint-Sacrement: "Les religieuses, y est-il dit, offriront à Notre-Seigneur, leurs hommages, elles prieront pour les besoins de la sainte Eglise, du clergé, des séminaristes... Une pensée qui peut les aider à faire cette visite, selon l'esprit de leur vocation, c'est celle de tant de prêtres qui, occupés toute la journée à l'œuvre du salut des âmes, trouvent leur bonheur à se reposer de leurs travaux, en venant passer quelques instants aux pieds du Divin Maître..." Jusque dans le menu détail des actions quotidiennes, le règlement ramène sans cesse les religieuses à la pensée du sacerdoce. Sont-elles appliquées à l'entretien des autels? c'est Jésus qu'elles servent dans son ministère; leurs travaux s'étendent-ils sur les objets du culte divin? leur pensée se tourne vers ce prêtre, qui doit en faire usage pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.